

Dites au revoir aux invités indésirables



FOR LIFE UNINTERRUPTED™

 **Klerat® PelletsXT**
Rodentizid

syngenta.

Klerat Pellets XT. Éliminez les souris et les rats de votre exploitation agricole.

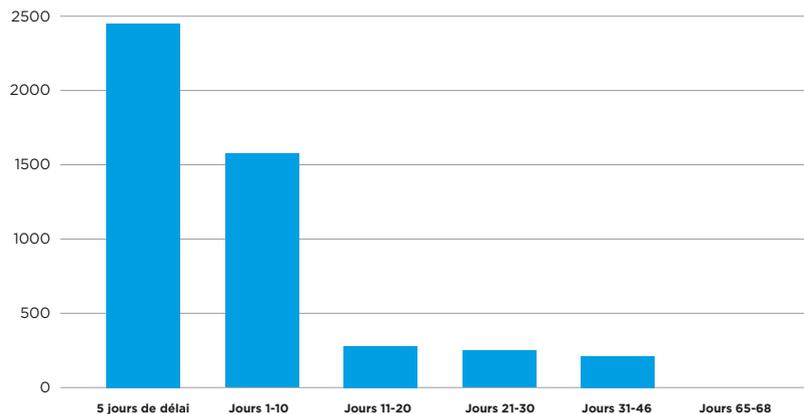
Klerat Pellets XT est une **formule à base de céréales** contre les rats et les souris, pour une utilisation professionnelle, avec matière active **Brodifacoum** (0,0024 %).

- **Extrêmement attractif et très efficace** pour les rats et les souris
- **Simple** à utiliser
- Utilisation minimale d'appâts pour un **meilleur rapport coût-efficacité**
- **Casseur de résistance** approuvé

Les pellets Klerat XT sont très attractifs et montrent une efficacité de 100 %.

Lors d'un essai sur le terrain dans une ferme, l'infestation a pu être éradiquée en 46 jours.

Appâts utilisés, en grammes



Source : Buckle A. et al., Crop Protection 137 (2020) 105301

Klerat Pellets XT est un rodenticide qui agit en une seule nuit avec une seule consommation d'appât.

Les rats et les souris n'ont besoin que d'une petite partie de leur alimentation quotidienne habituelle pour absorber suffisamment de substance active. Cela signifie **qu'il faut moins d'appâts pour obtenir une efficacité élevée.**

Choisissez Klerat Pellets XT, dont l'efficacité a été scientifiquement prouvée, et **dites adieu aux rats et aux souris de manière simple et pratique.**

Comment utiliser Klerat Pellets XT ?

- Placez le produit dans des stations d'appât inviolables.
- 50-75 g pour les rats et 30-50 g pour les souris par station d'appât.
- Placez les stations d'appât à intervalles de 10 mètres pour les rats et tous les 5 mètres pour les souris. En cas de forte infestation, tous les 5 mètres (rats) ou tous les 2 mètres (souris). Les stations d'appât doivent être placées dans des endroits où l'on a déjà observé des rongeurs (p. ex. chemins utilisés par les rats/souris, sites de nidification, lieux d'alimentation, trous, tanières, etc.).
- **Contrôlez régulièrement les stations d'appât et remplacez les appâts utilisés ou avariés jusqu'à ce que vous constatiez qu'ils ne sont plus consommés.**





syngenta

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION. TOUJOURS LIRE L'ÉTIQUETTE ET L'INFORMATION SUR LE PRODUIT AVANT DE L'UTILISER.
KLERAT® Pellets XT contient 0,0024 % (0,024 g/kg) de brodifacoum. Numéro d'homologation : CH-2022-0019. KLERAT® est une marque déposée du groupe Syngenta. © 2023 Syngenta. Tous droits réservés. Le contenu de cette publication est protégé par les droits d'auteur. Elle ne peut être copiée ni reproduite sous quelque forme que ce soit. Klerat®, For Life Uninterrupted™, le cadre Alliance, le symbole d'objectif et le logo Syngenta sont des marques déposées du groupe Syngenta. E-mail : ppm.eame@syngenta.com, Web : www.syngentappm.com